
Entrer dans l'histoire de la *Révolution tunisienne* ?

Kmar Bendana*

Comment penser la *Révolution tunisienne* en historienne ? Réfléchir sur le présent est une mission qui se heurte à des résistances, tant on répète encore que l'historien est appelé à travailler sur une matière froide que seul l'éloignement temporel contribue à rendre plus claire à l'entendement. La démarche est d'autant plus difficile dans la situation tunisienne que les chercheurs sont pris, comme chacun, dans l'accélération des faits. La vitesse participe à désarçonner le regard scientifique et rappelle une image évoquée par Michel de Certeau (2007), celle de l'historien observant avec des lunettes de tourisme un rallye. Par ailleurs l'auteur de cet article fait partie depuis sa création d'une institution universitaire chargée d'écrire « l'histoire du mouvement national », une histoire contestée¹.

Il faut admettre l'idée que l'émotion de vivre le contexte tunisien en chamboulement comme la lecture des médias, locaux ou étrangers, trouble aussi le recul critique. Pour tenter de comprendre un peu ce qui se passe, on peut procéder comme les géologues après les tremblements de terre ou les éruptions volcaniques : revenir sur les lieux, extraire des éléments du sol, écouter les récits de ceux qui y ont assisté, relire les études précédentes, délimiter les aires d'intervention, décomposer les strates... Si les opérations sont mentalement claires pour les chercheurs, le passage à l'acte prend du temps et demande une maîtrise des faits et de leur explication dont on voit – encore plus depuis ces événements – qu'elle est malaisée et difficile à fixer. Le déferlement des faits déconcentre et les interprétations qui se succèdent et se croisent ne permettent pas de bâtir une cohérence immédiate.

Ma subjectivité face à l'événement

D'après la littérature historique dont je suis familière, la critique de la subjectivité a accompagné l'évolution de l'histoire en France et la construction des sciences sociales. Cet enseignement fait partie des influences qui imprègnent

* Institut supérieur d'histoire de la Tunisie contemporaine, Université de La Manouba.

1. Avant 2013, l'Institut supérieur d'histoire de la Tunisie contemporaine portait le nom d'Institut supérieur d'histoire du mouvement national (ISHMN). Ce dernier, fondé en 1989, a pris la succession d'un Programme national de recherche (PNR) sur l'histoire du mouvement national mis en œuvre en 1979 (Abdelkéfi, 1992).

l'écriture historique académique en Tunisie. Cependant, si l'école française est prégnante dans la production et la culture historiques², la greffe de l'*histoire immédiate*, consacrée en France depuis les années 1980 n'a pas vraiment pris dans le milieu universitaire tunisien (Bruguière, 1989 ; Lîsîr, 2012b³). La *Révolution* va-t-elle favoriser l'apparition de cette catégorie ?

Ma situation m'a édifiée sur la faible distance qui sépare la condition de témoin de celle d'historien. Découverte plutôt désarçonnante : si l'usage du témoignage a commencé à se développer dans l'édition avec la fin de l'ère Bourguiba, la reconnaissance à part entière de cette « source » est relativement récente dans l'histoire contemporaine et encore peu exploitée dans les textes académiques. On peut consulter les fonds sonores constitués par l'unité d'histoire orale de l'Institut supérieur d'histoire de la Tunisie contemporaine. Par ailleurs, la Fondation Temimi pour les études et la recherche scientifique (FTERSI) a institué à partir de l'année 2000 une série de rencontres autour des témoins et acteurs de l'histoire récente⁴. Mais ce matériel – pourtant recueilli par des historiens – est difficile à utiliser, du fait de son caractère brut. Il nécessite d'être passé au crible de la lecture et du croisement des sources.

Une question se pose avec insistance : comment maîtriser le flux des événements, saisir la rapidité des changements, sans écraser la réalité en voulant l'inscrire dans un discours cohérent ni restituer pêle-mêle la multitude des faits, des acteurs et des situations ? Cette actualité nouvelle qui surprend ma connaissance de l'historiographie établie ne conforte aucune posture d'aplomb. L'expérience m'enseigne plutôt qu'il y a au départ de l'observation des faits et de leur mise en relation un effet de subjectivité. Diverses instances scientifiques m'ont sollicitée pour exposer ma lecture de la situation tunisienne. À chaque exposé, je dois réfléchir longuement à la façon de rendre compte d'une tranche de réel qui m'intéresse tout en satisfaisant la curiosité de mes auditeurs. Les faits que je choisis et la façon d'en parler découlent des circonstances que j'ai vécues. Ils sont imposés par le hasard du contexte où je me trouve, des sentiments et des opinions qui s'expriment autour de moi, des débats ambiants et des apports des médias. Ces alluvions convergent en un jugement subjectif qui, ordonnant la lecture, n'en constitue pas moins un témoignage partiel et partial. La découverte peut sembler banale au regard de l'anthropologie ou de la sociologie, rompues à l'importance du point de vue et donc de la subjectivité dans l'enquête. Elle l'est moins quand on lit la production historique tunisienne, pauvre en matière d'histoire contemporaine. Malgré la publication de témoignages d'acteurs politiques – les uns ayant participé à l'exercice du pouvoir, les autres milité dans l'opposition –, peu de synthèses universitaires concernent la période la plus récente⁵.

2. L'École des Annales est une référence souvent invoquée par les historiens de l'université tunisienne.

3. Le manuel de Lîsîr présente en langue arabe, à destination des étudiants, les différents courants de l'histoire du temps présent, avec une bibliographie.

4. Après une série de rencontres autour de Bourguiba et le fonctionnement de l'État bourguibien, la fondation a institué un cycle de séminaires sur la mémoire nationale qui se poursuit. Deux de ces volumes sont intitulés *Séminaire de la mémoire nationale et de l'histoire du temps présent*, Tunis, FTESI, juin et juillet 2008.

5. Sur la période 1956-1987 : al-Timûmî, 2006 et Mudhaffir, 2007. La période postérieure à 1987, n'a été réellement abordée qu'après 2011. On peut aussi citer al-Timûmî, 2012 et le dernier chapitre de Boularès, 2012.

Surprise et désordre⁶

La subjectivité est inévitable et façonne le regard : la leçon est de taille. Reste l'effort d'objectivation⁷. J'avance l'hypothèse que l'effet de surprise de la déflagration tunisienne comme de ses répliques tient en partie à un défaut de connaissance des contextes et à une mauvaise utilisation de ce que l'on sait. Des chercheurs ont souligné, dans les semaines qui ont suivi les soulèvements, l'existence d'études sur les actions protestataires ou sur les poches de lutte contre les systèmes de pouvoir⁸. C'est vrai, analyses, rapports, enquêtes et déclarations de militants et activistes parlent depuis longtemps de situations explosives. Ces pronostics souvent étayés par des enquêtes de terrain étaient servis par une situation économique et sociale en chauffe croissante⁹. Mais expliquer ne veut pas dire prévoir et, trois ans après les faits, on peut juste affirmer que l'inattendu se réduit à la chute de Ben Ali (et de Moubarak, Kadhafi, Ali Saleh...). La participation de l'armée, indéniable dans le scénario égyptien, reste imprécise dans le canevas tunisien, renforçant la perception romantique d'une « armée républicaine au service du peuple », apparue dès l'envol de Ben Ali, et l'indétermination de la vacance du pouvoir. Acteurs, médias et observateurs sont saisis par les flux d'informations qui pétrissent le réel avec une exceptionnelle vitesse et dans plusieurs sens. Arlette Farge résume les dangers qui guettent face à un événement en cours et met en garde contre un des abus de lecture à chaud : la tentation de tout expliquer par le résultat de ce que l'on voit.

« S'il est vrai que l'écriture de l'histoire requiert de passer du désordre à l'ordre (désordre des sources, des hypothèses, des documents ; ordre raisonné de la narration), il faut savoir qu'il n'y a pas d'histoire sans reconnaissance de ce qui fait désordre, énigme, écart, irrégularité, silence ou murmure, discordance dans le lien entre les choses et les faits, les êtres et les situations sociales ou politiques » (Farge, 2002, 71)

L'exemple tunisien illustre la difficulté de trouver l'événement déclencheur, de détecter le moment zéro d'un événement. Comment l'immolation de Bouazizi a-t-elle pu entraîner le cercle vertueusement insurrectionnel ? Plus de deux cents suicides par le feu ont eu lieu depuis en Tunisie dans une quasi-indifférence et ni l'enquête parue sur Tarak (le vrai prénom de Bouazizi) (Chabert-Dalix, 2012) ni l'article introduit sur *Wikipédia*¹⁰, confrontés

6. La lecture début 2011 de l'ouvrage de Georges Balandier (1988) m'a beaucoup éclairée.

7. Dans « Sociologie du présent », Edgar Morin (1984) introduit avec son équipe une sociologie clinique attentive à de menus faits qui expliquent le changement social.

8. Sur la Tunisie, les dossiers « S'opposer au Maghreb », *L'Année du Maghreb*, CNRS, 2009, (<http://anneemaghreb.revues.org/185>) et « Printemps arabe. Une 'révolution' pour les sciences sociales ? », *L'Année du Maghreb*, CNRS, 2012 (<http://anneemaghreb.revues.org/1383>) permettent de faire le point.

9. Les événements du bassin minier de janvier à juillet 2008 ont été étouffés du fait de la censure vigoureuse imposée par le régime mais une couverture médiatique a pu être relayée à l'extérieur du pays. Parmi ceux qui ont travaillé à cette diffusion de l'information, on peut citer le journaliste Fahem Boukaddous, condamné à quatre ans de prison pour « diffusion d'information susceptible de porter atteinte aux personnes et à leurs biens ».

10. Dernière consultation le 29 novembre 2013.

aux différentes narrations qui ont circulé – dont la plus détaillée est celle du film *Dégage* de Mohamed Zran¹¹ – ne lèvent à ce jour le mystère de la personnalité de l'homme, de la succession des faits. L'effet probable de la transmission par internet de la nouvelle de l'embrasement de Sidi Bouzid aux environs reste discuté. La chronologie des étapes de l'entraînement de la flamme « révolutionnaire » dans le reste du pays entre décembre 2010 et janvier 2011 ne vaut toujours pas explication. Mais le mythe est désormais là et l'histoire continue.

La spectaculaire journée du 14 janvier aboutit au départ du chef de l'État ; la situation politique est sans précédent. On serait tenté de croire que l'envol précipité de Ben Ali traduit sa panique devant la colère de la rue, les troubles persistants et la spirale répressive de quatre semaines. Le fameux « Dégage » proféré par les manifestants de l'avenue Bourguiba aurait-il impressionné un homme dont tout le monde s'accorde à dire qu'il était capable de faire tirer sur les foules, à Tunis et ailleurs, sans état d'âme ? Que s'est-il passé ce matin-là et les jours précédents dans l'entourage du président pour qu'on en arrive à ce résultat inespéré, à cette contingence inouïe ? La question des témoignages et des sources, chère au métier d'historien, fournit là une matière vivante pour la réflexion. Les témoignages de proches présumés du Palais de Carthage, d'un gradé de la garde présidentielle démantelée, alimentent conjectures, documentaires télévisés et une presse en quête de sensationnel¹². Sur cette journée entrée dans l'histoire de la Tunisie contemporaine, de nombreux ouvrages ont été publiés, parmi lesquels on peut signaler celui d'un historien universitaire (al-Timûmî, 2011) et celui d'un éditeur passionné d'histoire et d'un informaticien spécialiste de sécurité informatique (Belkhodja et Cheikrouhou, 2012). La liste ne s'arrête pas là¹³. Mais qu'un historien professionnel et un historien amateur publient des ouvrages sur cette journée dénote une célérité inhabituelle tout autant qu'un intérêt pour la vérité historique qui déborde le monde de la recherche.

Sans élucider les indices les plus significatifs d'une journée très particulière, ces ouvrages dévoilent un peu du *off* d'un scénario qui a charmé le monde par son économie et son *happy end* relatif, eu égard aux variantes égyptienne, libyenne, syrienne plus violentes et destructrices, plus angoissantes ou malheureuses. Le schéma tunisien a cependant coûté des dizaines de vies depuis l'immolation de Mohamed Bouazizi, et davantage après le 14 janvier¹⁴. Aussi, les témoignages de révoltés, les relations faites par des acteurs, les enquêtes dans les régions constituent-elles des méta-sources pour l'historien à venir. Mais elles sont muettes sur des faits primordiaux encore à connaître. Ceci ramène à une réflexion classique sur les sources et sur les « témoins oculaires », auteurs

11. Dans le film, *Dégage. Une chronique de la Révolution tunisienne* (Mohamed Zran, 96 mn, 2012), on trouve une enquête sur l'entourage de Bouazizi et les faits vécus par sa famille, ses amis et voisins.

12. Des documentaires réalisés pour le premier anniversaire de la Révolution ont été diffusés par la télévision nationale. Une floraison de mémoires d'anciens responsables de l'ombre sous Ben Ali a suivi. On peut citer par exemple les ouvrages de Béchir Turki, *Ben Ali le Ripou* et *Éclairages sur les recoins sombres du bourguibisme*, publiés en 2011 et 2012 à compte d'auteur.

13. Une histoire de la Tunisie pour les enfants publiée en 2009 a été rééditée en 2012 avec un nouveau chapitre consacré à la « Révolution » (Labidi Ben Yahya, 2012).

14. La commission d'enquête (dirigée par Tawfik Bouderbala) conclut en mai 2012 à un bilan de 338 morts et 2174 blessés.

des premiers récits de ce qui prend forme d'événement historique : quelle que soit la période, l'auteur de la source et son rapport aux événements, l'historien ne peut pas les considérer comme suffisants ni définitifs pour comprendre les faits. Tout juste peut-il en prendre acte dans un ordonnancement imposé, les consigner au passage, dans leur pluralité, en attendant de voir plus clair.

Nommer, expliquer en situation de crise

En plus de l'effet de l'émotion, l'intelligence des faits en cours est malaisée en raison de la situation de crise déclenchée. Celle du système politique tunisien était latente depuis longtemps. La crise se corse avec la répression et la tension qui monte dans le pays, comme si tout ce qui dormait dans les profondeurs n'avait pas entièrement éclaté au grand jour. Suivre les événements en acceptant la part d'inconnu qu'ils renferment, c'est admettre son incapacité à juger de ce qui n'est pas advenu. Le regard doit s'habituer à être privé de la perspective des possibles non réalisés. Instaurer une rationalité provisoire devant l'irrationnel est payant pour agir mais un chercheur *in vivo* peut-il accepter de ne pas résoudre l'énigme de ce qui n'est pas su ? Si l'on admet que la relativité de tout savoir impose d'avancer pas à pas dans la compréhension de la partie émergée de l'iceberg, comment trier les phénomènes provisoirement explicatifs et sélectionner les dimensions de l'analyse ?

Historienne et témoin (mais de quoi précisément ?), vivant sur les lieux (ma position me permet de voir quoi au juste ?), je pense aux mises en garde méthodologiques sur l'importance du facteur « temps » et sur la nécessité de se défier des mots du sens commun qui imprègnent le langage scientifique. La tâche n'est cependant pas facile. Au milieu des discours qui fusent et des narrations diverses, la seule possibilité d'entrer dans la *Révolution tunisienne* consiste à considérer qu'on s'introduit dans un « laboratoire » en *live*. Je fais appel à ma culture historique pour démêler deux termes accrédités par les journalistes locaux et internationaux, les hommes politiques et les associations : *révolution* et *transition*. Dans la floraison de qualificatifs qui induisent autant d'interprétations, que peuvent apporter les chercheurs ? Débarqués dans le vocabulaire de tous, *révolution* et *transition* portent une histoire, plusieurs histoires. On sait le sort mitigé réservé aux expressions *Révolution du jasmin* et *Printemps arabe* qui ont fait la une des journaux du monde entier début 2011, la première locution ayant été plus éphémère que la seconde. On a concocté les formules *Révolution du jasmin* (Tunisie) et *Révolution du lotus* ou *du Nil* (Égypte) par référence à de précédents soulèvements¹⁵. Le terme *jasmin*, touristique et folklorique, déjà utilisé pour le 7 novembre 1987, a été jugé offensant par les habitants du steppique Centre-Ouest tunisien d'où est partie l'étincelle insurrectionnelle. L'image de *printemps arabe*¹⁶ reprend le

15. *Révolution des œillets* (Portugal, 1974), *Révolution des roses* (Géorgie, 2003), *Révolution orange* (Ukraine, 2004), *Révolution des tulipes* (Tadjikistan, 2005)... Les journalistes tunisiens lancent le titre « révolution du jasmin » le 15 janvier 2011 ; la première citation dans la presse française est repérée dans l'hebdomadaire *L'Express* du 13 janvier 2011.

16. La formule enfle sur les réseaux sociaux à partir du 7 janvier 2011 et suscite la censure des serveurs Internet chinois.

titre d'un ouvrage qui avait rendu compte en 1959 du mouvement des indépendances nationales arabes (Benoist-Méchin, 1959 et 2000). La connotation admirative du titre fait tache d'huile¹⁷ ; la formule est reprise d'autant que l'effet domino rappelle le *Printemps des peuples* de 1848 (Meddeb, 2011) et se décline en « automne islamiste »/« hiver salafiste », un enchaînement suggéré par la mémoire des lendemains du *Printemps berbère* (1980). Filer la métaphore a cependant des limites : le terme *transition* est accolé à un qualificatif optimiste, *démocratique*. Face au réel en cours et avant de parvenir au résultat rêvé, on découvre l'immensité des programmes économiques, financiers, éducatifs, culturels, technologiques, sanitaires, médiatiques, judiciaires, écologiques... que suppose le passage tant attendu à la démocratie.

Cela n'empêche pas les deux nouveaux termes clés de mener leur vie : ils se répandent partout, captés comme par aimant par le parler ordinaire. Le discours politique les décline en mots d'ordre, projets et principes d'action. Pour le/la Tunisien/ne, la *thawra* (qui désigne à la fois *la révolte* et *la révolution* – Ayalon, 2000) est une borne séparant un *avant* d'un *après*. Dès la première commémoration, les adeptes du « déclenchement » du 17 décembre 2010 s'opposent aux promoteurs de la « rupture » du 14 janvier 2011¹⁸ : une querelle mémorielle est née. Dans les commentaires, la *Révolution française* est la matrice historique la plus partagée ; on invoque ses étapes, son lexique (*l'Ancien Régime*, *la Terreur*, *la Contre-Révolution*, etc.) et surtout ses références aux droits de l'homme dont elle a été l'initiatrice mondiale¹⁹. Plus instinctivement, et en parallèle à cette référence consacrée, l'imaginaire politique tunisien se relie à une autre période transitoire, celle de l'indépendance nationale. On se souvient des antagonismes politiques entre yousséfistes, bourguibistes, syndicalistes, communistes, gauchistes, islamistes, et cette rétroprojection vers les années 1950 ranime les mémoires des différents groupes politiques et de leurs descendants. Le retour vers les décennies fondatrices de l'État indépendant agit comme un point de repère partagé par trois générations soudainement interpellées dans leurs souvenirs. Alors que le terme *transition* ne fait pas l'objet de disputes, on s'arrache celui de *révolution*, dans les joutes de l'hémicycle et jusque dans les textes de loi : l'appellation « Ligue de protection de la Révolution », se déplace des comités de quartiers spontanément constitués pour assurer la sécurité des habitants vers des organisations qui s'investissent du devoir de surveiller mœurs et activités politiques locales²⁰. Les mots aussi fabriquent le réel.

17. Ce reportage, commandé mais non publié par le magazine *Paris-Match*, est un périple effectué au Moyen Orient entre décembre 1957 et juillet 1958 (soit en Égypte, en Arabie saoudite, au Koweït, au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Irak et en Turquie, mais pas en Tunisie).

18. Le 14 janvier est décrété fête de la révolution et de la jeunesse. Des cérémonies ont eu lieu autour du 17 décembre à Sidi Bouzid, Thala, Kasserine...

19. Les références aux révolutions européennes de 1848 (*Printemps des peuples*), aux révolutions russes, chinoise, iranienne sont moins développées.

20. Décret publié dans le *Journal officiel de la République tunisienne (JORT)*, 14 juin 2012.

Que peuvent les historiens ?

Sachant que l'effervescence politique et mémorielle caractérise tout changement, comment garder le cap d'une discipline dont on n'ignore pas les usages idéologiques ? Dans le *boom* éditorial post-14 janvier²¹, de nombreux travaux sont signés par des historiens, en arabe et en français²². L'accent officiel a longtemps prévalu au sein de l'historiographie tunisienne ; malgré des travaux qui y apportent des brèches, la mémoire quasi univoque d'une *histoire du mouvement national* est parvenue à acquérir ses lettres de noblesse universitaire (Bendana, 2012a et b). Une « transition historique » est à envisager : elle pourrait se préoccuper de points aveugles et de larges pans délaissés jusque-là par la recherche. La formule selon laquelle on assisterait à une *ré-islamisation* de la société est due en partie à une myopie de la recherche sur une société marquée par un sunnisme malékite majoritaire depuis des siècles. Même si l'on s'en tient à la sphère politique, l'islam n'a pas été exclu de la définition nationaliste de l'identité répandue par le Destour puis le Néo-Destour. Par ailleurs, si le culte a pris des formes de plus en plus visibles dans la vie quotidienne depuis les années 1970, ses traces n'avaient pas disparu dans l'éducation familiale, les mœurs ni les mentalités. En témoigne la vogue d'un patrimoine (un autre phénomène qui ne se limite pas aux frontières nationales), exagérément « orientalisant » eu égard à d'autres héritages historiques (berbères, juifs, chrétiens) moins valorisés.

Pour en rester au terme *révolution*, il y aurait de quoi revenir sur les temporalités des *révolutions tranquilles* traversées récemment par le pays : la baisse de la natalité et ses conséquences sur la démographie, le Code du statut personnel et son impact sur la famille, l'enseignement et son rôle dans l'architecture socio-politique, la féminisation de l'espace public et son incrustation dans la vie matérielle... Les transitions induites par ces essieux porteurs de la société se sont faites lentement, sans fracas et sans avoir fait l'objet d'analyses historiques conséquentes. Pourquoi ne pas postuler que l'inattendu de la *Révolution tunisienne* réside en partie dans la connaissance ou plutôt dans la méconnaissance des phénomènes de longue durée ? Les historiens travaillent peu sur l'évolution de l'agriculture et de la paysannerie, sur la place de l'islam dans la société et la culture (entre autres politique), sur l'infrastructure économique et les politiques publiques, avant et après l'indépendance. Même l'État, pourtant réputé être au centre des observations, est peu étudié dans la continuité historique et la logique des rouages ; cela se voit dans les systèmes judiciaire et sécuritaire, dont l'autonomie et la réforme achoppent, entre autres, sur le manque de travaux sur leur fonctionnement et leur sociologie historique. Le ministère de la Défense supervise une écriture de l'histoire de l'armée, au service de la formation des officiers ; la Commission d'histoire militaire créée en 2003 comprend des universitaires et veille à la publication de deux revues

21. Une brochure éditée à l'occasion de la Foire internationale du livre de novembre 2012 (avec CD Rom) en fait l'inventaire (*Livres de la révolution*, Tunis, Bibliothèque nationale de Tunisie, 17 pages en français et 44 pages en arabe). Il n'y a pas eu l'équivalent de cet inventaire lors de la Foire du livre de 2013.

22. On peut citer les noms de Adnan Mansar, Amira Aleya Seghaïr, Mustapha Kraïem, Lazhar Mejri, Fethi Lîsîr, Abdelwahed Mokni, Aleya Allani... La bibliographie en fin d'article en dresse un état provisoire.

(*al-Difâ'a* et *La Revue tunisienne d'histoire militaire*) pour entretenir la culture et l'image de l'appareil militaire²³. L'ensemble des corps de l'État aux prises avec les impératifs d'une « réforme nécessaire au changement » sont opaques aux chercheurs, aux médias comme à l'ensemble de la société.

Les travaux historiens dépendent de la disponibilité des archives de ces secteurs mais surtout des questions et des approches envisagées : on a besoin d'interroger des représentants des métiers et fonctions qui ont assis des institutions, appliqué des lois, agi dans l'ombre et pesé sur une histoire encore peu décryptée, même au niveau de l'État. Renouveler la perspective c'est aussi regarder la société au-delà du seul rapport au pouvoir, omniprésent dans les études. Prêter attention à la façon dont la société tunisienne a vécu des transformations à des niveaux « infra-politiques » peut éclairer sur les profondeurs de crises antérieures, encore jugées à l'aune des affrontements et violences, du militantisme et de la résistance²⁴. L'histoire des organisations militantes, des associations et des partis a de beaux jours devant elle mais ces réponses du corps social s'inscrivent plus largement dans les mentalités et les pratiques ordinaires, autant que dans des lames de fond supranationales. Les cadres d'action (politique ou associative) sont des excroissances parmi d'autres et les formes de militances – combattues ou instrumentalisées – sont limitées par le pouvoir politique dès qu'il les repère. Le politique peut s'exprimer dans des instances culturelles et sociales peu étudiées dans l'histoire de la Tunisie. À observer localement et dans le temps long individus, familles, quartiers, villages et communautés, on peut repérer des formes de germination d'ordres et de hiérarchies imbriqués qui sont autant de pistes pour situer les conflits et/ou la résilience enfouis dans les interstices laissés par les pouvoirs centraux et ignorés des études jusque-là effectuées.

L'histoire sociale, économique²⁵ et culturelle de la Tunisie a de nombreux chantiers à croiser et approfondir pour comprendre les remous politiques qui l'agitent aujourd'hui ainsi que le désordre social et le marasme économique qui obscurcissent l'horizon et voilent la lecture. Même si – *Révolution* oblige – on nage dans les éruptions mémorielles, l'instrumentalisation idéologique et la bipolarisation politique, le besoin d'histoire reste une respiration vitale.

Hammam-Lif, le 2 janvier 2014

23. On peut citer pour la période contemporaine les travaux de Chibani Ben Belghith sur l'armée au XIX^e siècle, de Fayçal Chérif sur l'histoire militaire de la Seconde Guerre mondiale, de Fethi Aydi sur l'armée coloniale et les populations locales et de Mohamed Salah Dahmani sur les contingents militaires.

24. Les massacres de 1952, la résistance armée de 1954, le Jeudi noir du 26 janvier 1978, la révolte de Gafsa en 1980, les émeutes du pain de janvier 1984, la crise du bassin minier du centre-Ouest entre janvier et juillet 2008 sont surtout étudiés du côté des meneurs.

25. Parmi les entrées dans l'histoire sociale et économique encore peu explorées : la question foncière, le fonctionnement de l'économie informelle, l'histoire matérielle et économique des médias (y compris internet)...

Bibliographie

- ABDELKÉFI Rabâa, 1992, *Les sources de l'histoire tunisienne en France : mode de traitement et exploitation*, Tunis, mémoire de fin d'études de l'IPSI.
- AYALON Ami, 2000, « Thawra », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition, vol. X, p. 476-477.
- BALANDIER Georges, 1988, *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard.
- BELKHODJA Abdelaziz et CHEIKHROUHOU Tarak, 2012, *14 janvier-L'enquête*, Tunis, Apollonia.
- BENOIST-MÉCHIN Jacques, 1959 et 2000, *Un printemps arabe*, Paris, Albin Michel.
- BENDANA Kmar, 2012a, « L'entrée de l'histoire du mouvement national tunisien à l'université », in Fatma BEN SLIMANE et Hichem ABDESSAMAD (dir.), *Penser le national au Maghreb et ailleurs*, Tunis, Arabesques/Laboratoire Diraset, p. 265-280.
- , 2012b, « Profession historien en Tunisie : l'histoire contemporaine, entre institutions et recherche », *Études sur l'État, la culture et la société dans l'espace arabo-musulman. Mélanges offerts au Professeur Abdeljelil Temimi*, Tunis, CERES, t. II, p. 197-223.
- , 2012c, *Chronique d'une transition*, Tunis, Script.
- , 2013, « Des mots pour l'histoire. Notes sur le vif d'une transition (Tunis, janvier-novembre 2011) », *Écrire l'histoire*, 11 (printemps), p. 17-24.
- BOULARÈS Habib, 2012, *Histoire de la Tunisie. Les grandes dates de la préhistoire à la révolution*, Tunis, Cérès.
- CERTEAU Michel de, 2007, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Le Seuil.
- CHABERT-ALIX Lydia, 2012, *Bouazizi. Une vie, une enquête*, Tunis, Cérès.
- CHERNI Amor, 2011, *La révolution tunisienne. S'emparer de l'histoire...*, Beyrouth, El Bouraq.
- FARGE Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement. Approches des situations et des acteurs sociaux », *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, 38, p. 67-78.
- KAZDAGHLI Habib, 1998, « Approches biographiques et histoire contemporaine de la Tunisie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 37, p. 549-561.
- , 2002, « Faire l'histoire de la Tunisie contemporaine », *Lucette Valensi à l'œuvre. Une histoire anthropologique de l'Islam méditerranéen*, Saint-Denis, Bouchène, p. 47-60.
- KRAÏEM Mustapha 2011, *Aux origines de la Révolution tunisienne*, Tunis, s. n.
- KRIDIS Nouredine, 2011, *Penser la Révolution*, Tunis, RMR.
- LABIDI BEN YAHYA Turkia, 2012, *L'histoire de la Tunisie pour les enfants*, Tunis, Apollonia.
- AL-AHMAR MULDÎ [LAHMAR Mouldi], 2011, *Fî al-thawra, fî mandhûr 'ilm al-ijtimâ'* [Dans la Révolution : le point de vue de la sociologie], Tunis, PrintArt.
- LÎSÎR Fathî [LISSIR Fethi], 2012a, *Mu'jam al-thawra* [Dictionnaire de la Révolution], Sfax, Dâr Muhammad 'Alî al-Hâmmî.
- , 2012b, *Târîkh al-zamân al-râhin* [L'histoire du temps présent], Université de Sfax.

- MANSAR 'Adnân [MANSAR Adnan], 2011, *Mawsim al-hijra li l-karâma, maqâlât fî l-thawra al-tûnisiyya*, [La saison de la dignité. Textes sur la révolution tunisienne], Tunis, à compte d'auteur.
- MUDHAFFIR Zuhayr [M'DHAFFER, Zouhayr] (dir.), 2007, *Tûnis al-tahawwul* [La Tunisie du Changement], Tunis, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Technologie et du Développement des compétences/CERES.
- MEDDEB Abdelwaheb, 2011, *Printemps de Tunis. La métamorphose de l'histoire*, Tunis, Cérès.
- MAJRÎ al-Azhar [MEJRI, Lazhar], 2011, *Al-Thawra al-tûnisiyya : 17 décembre 2010 fî jadaliyya al-taharrur wal-ih̄twa* [La révolution tunisienne : 17 décembre 2010. La dialectique de l'émancipation et de la récupération], Tunis, Al-Maghâribiyya li tabâ' wa ishhâr al-kitâb.
- AL-MUKNÎ 'Abd al-wahîd [MOKNI Abdelwahed], 2012, *Al-masâr al-intikhâbî fî l-intiqâl al-dîmûqrâtî*, [Le processus électoral dans la transition démocratique], Sfax, Dâr Muhammad 'Alî al-Hâmmî.
- MORIN Edgar, 1984, « Sociologie du présent », in ID., *Sociologie*, Paris, Fayard, p. 157-337.
- PAILLARD Bernard, 1989, « Histoire immédiate », in A. Burguière (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Le Seuil, p. 347-350.
- AL-SAGHÎR 'Amîra 'Alayya [SEGHAÏR, Amira Aleya], 2011, *Al-Thawra fî 'uyûn mu'arrikh* [La Révolution vue par un historien], Tunis, à compte d'auteur.
- AL-TIMÛMÎ al-Hâdî [TIMOUMI Hédi], 2006, *Tûnis, 1956-1987*, Sfax, Dâr Muhammad 'Alî al-Hâmmî, 2006 [traduit en français par A. Bannour, *La Tunisie, 1956-1987*, Tunis, Centre national de la traduction, 2008]
- , 2011, *Tûnis fî l-târîkh min jadîd : 14 jânfi 2011* [La Tunisie de nouveau dans l'histoire : 14 janvier 2011], Sfax, Dâr Muhammad 'Ali al-Hâmmî.
- , 2012, *Khud'at al-istibdâd al-na'im fî Tûnis. 23 sanât min hukm Ibn 'Alî*, [La ruse de la douce dictature en Tunisie : 23 ans du règne de Ben Ali], Sfax, Dâr Muhammad 'Alî al-Hâmmî.